

Image not found or type unknown



Réunion vrp deux jours non rénumérés

Par **cri02**, le **04/04/2011** à **18:54**

Bonjour, rnje suis convoqué par lettre stipulant réunion obligatoire rnje suis vrp multicarte la réunion à lieu à Dijon début 08h30 fin 15h00rnchambre retenue la veille tout les frais sont payés, mais les Deux jours (puisque j'ai 6 heures de route) ne sont pas rénumérés est-ce normal? rnCar pendant ce temps je ne suis pas en clientèle et comme je suis payé exclusivement au % je perd Deux jours!rnmerci d'avance pour votre réponse.